

Décision

Générale

colonial

Décision n° 555 du 17 mai 1963 :

n° 555

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 mai 1963

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1963

Date du numéro
31 mai 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le gendarme Discazeaux Joseph est nommé Chef du Poste administratif d'Arta Ouea en remplacement du maréchal des logis chef Cuer Jean, appelé à d'autres fonctions. Le gendarme Discazeaux bénéficiera de l'indemnité de frais de représentation au taux annuel de 36.000 F.D. prévue par l'arrêté n° 1175 du 3 septembre 1955 ; cette dépense est imputable sur le Budget local.